





Délibération n°2024-174

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 19 décembre 2024)

<u>Date de convocation</u>: 05/12/2024 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 25 Nombre de délégués votants: 31 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 19 décembre 2024 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires: M. BARBAN Jean-Louis, Mme BERGES Isabelle, M. BEROT-LARTIGUE Michel, Mme BLANCHET Anne, M. BONNEMASON Bernard, M. CARRERE Jean-Bernard, M. CASADEBAIG Robert, M. CASAUBON Jean Paul, Mme CASSOU Sylvie, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. GABASTON Jean-Pierre, M. PINOUT Bernard représente M. GARROCQ Jean-Pierre, Mme LAHOURATATE Nicole, M. LOUSTAU Christian, M. MARTIN Fernand, M. MONGAUGÉ Jean-Luc, Mme MOULAT Monique, Mme MOURTEROT Josiane, M. PARIS Rémi, Mme POUEYMIROU-BOUCHET Nadège, M. REGNIER Jean-François, M. SANZ Alain, M. SASSOUBRE Guy, M. VISSE Bernard

Absents ou excusés: M. AUSSANT Claude, Mme BARRAQUE Anne-Marie, M. CACHELOU Yoann,

M. CARREY Daniel, Mme CLAVIER Hélène, M. ESQUER Philippe,

M. LABERNADIE Patrick, M. LEGLISE Vincent

Pouvoirs: M. AUSSANT Claude donne pouvoir à M. BEROT-LARTIGUE Michel

Mme BARRAQUE Anne-Marie donne pouvoir à Mme BERGES Isabelle

M. CARREY Daniel donne pouvoir à M. CASAUBON Jean Paul Mme CLAVIER Hélène donne pouvoir à Mme MOURTEROT Josiane

M. ESQUER Philippe Claude donne pouvoir à Mme LAHOURATATE Nicole

M. LABERNADIE Patrick donne pouvoir à Mme MOULAT Monique

Secrétaire de séance : M. CARRERE Jean-Bernard

OBJET: BUDGET ABATTOIR - DECISION MODIFICATIVE N°2024-2

RAPPORTEUR: Fernand MARTIN, Vice-Président

Par délibération n°2024/22 en date du 15 février 2024, le budget primitif du budget autonome Abattoir a été approuvé. Il a été modifié par délibération n°141 du 01/10/2024.

Aujourd'hui, il convient de réajuster les autorisations budgétaires pour prévoir des crédits nécessaires au règlement d'honoraires liés à la rédaction de la convention de transfert de gestion du domaine public.

Décision modificative N°2024-2

			Fonction	onnement				
	Dépenses			Recettes				
Article (Chapitre)	N° Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre)	N° Opération	Code fonction	Montant	
6227(011) - Frais d'acte et de								
contentieux		632	2 400,00€	,				
023 (023) - Virement à la								
section d'investissement		01	- 2 400,00€					
TOTAL			0,00€	TOTAL			0,00	

Investissement										
	Dépenses			Recettes						
Article (Chapitre) - Opération	N° Opération	Code fonction	Montant	Article (Chapitre) - Opération	N° Opération	Code fonction	Montant			
11 /				021(021) - Virement de la						
2313(23) - Constructions	20241	632	- 2 400,00€	section de fonctionnement		01 -	2 400,00 €			
TOTAL			- 2 400,00€	TOTAL			2 400,00			

Le rapport entendu, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOPTE le présent rapport ;

APPROUVE la décision modificative n°2 du budget de l'abattoir.

Le Président.

Jean-Paul CASAUBON

